



GODET GAILLARD SOLLE MARAUX
& ASSOCIES

DES CONSEILS STRATEGIQUES, DES SOLUTIONS CREATIVES
STRATEGIC CONSULTING, CREATIVE SOLUTIONS

NOTRE EXPERTISE AU SERVICE DE LA STRATEGIE DE L'ENTREPRISE

Godet Gaillard Solle Maraux & Associés assiste, conseille et défend ses clients dans les principaux domaines du droit des affaires, de la fiscalité de la finance et de la restructuration d'entreprises.

Unis par une culture et un parcours communs et par des liens de collaboration très étroits, nous sommes profondément attachés à l'efficacité et la créativité des solutions proposées à nos clients composés de groupes industriels, de compagnies d'assurance, de fonds d'investissement, d'établissements financiers, français et étrangers, ou de leurs dirigeants, tant dans leurs problématiques quotidiennes que lors de l'élaboration et la réalisation de projets complexes.

Outre leurs compétences techniques, nos avocats sont reconnus tant pour leurs qualités de négociateur, en raison notamment de leurs réelles connaissances des activités de leurs clients, que pour les solutions innovantes qu'ils proposent.

L'ALLIANCE DE COMPETENCES PLURIDISCIPLINAIRES

Godet Gaillard Solle Maraux & Associés est structuré en départements spécialisés. Partageant la même culture et la volonté de mutualisation des compétences, les différents départements travaillent en étroite collaboration afin d'offrir aux clients un conseil ciblé, diligent, global et technique.

Notre structure à taille humaine facilite les échanges entre chaque équipe. La connaissance et la confiance réciproque dans les compétences de chacun permettent de délivrer de façon efficace un conseil technique par l'avocat le plus compétent dans le domaine concerné, sans que soit négligée l'approche globale des dossiers, nécessaire pour répondre à la réalité économique et les besoins spécifiques de chaque client.

Nous intervenons dans les principaux domaines du droit des affaires tant en France qu'à l'étranger, grâce à un réseau de correspondants choisis spécifiquement pour leur compétence et leur efficacité.

UNE CONFIANCE RENOUVELEE AVEC CHAQUE CLIENT

Godet Gaillard Solle Maraux & Associés place au cœur de son projet la relation de confiance et d'écoute qu'il a avec chacun de ses clients. La connaissance approfondie des métiers et de l'organisation de chaque client permet à nos avocats de leur offrir le conseil le plus adapté.

La fidélité de ses clients est, à cet égard, la reconnaissance du travail de l'équipe fondatrice du cabinet.

PRINCIPALES EXPERTISES DU CABINET

- Fusions acquisitions et private equity, droit des sociétés
- Opérations boursières
- Opérations financières
- Opérations immobilières
- Fiscalité
- Transmission d'entreprise et gestion patrimoniale
- Contentieux et entreprises en difficulté

Nos avocats conseillent des groupes industriels, des compagnies d'assurance, des fonds d'investissement, des établissements financiers, français et étrangers, qui les ont choisis pour la qualité de leurs conseils : créativité, technicité, réactivité.

Nos équipes accompagnent dans leur développement des entreprises, présentes en France ou à l'étranger, ainsi que les particuliers dans le cadre de leurs choix stratégiques ou de l'optimisation de leur patrimoine.



PRINCIPAUX DOMAINES D'ACTIVITES DES CLIENTS DU CABINET

- Activités bancaires et financières
- Activités boursières
- Automobile / Transport
- Distribution
- Domaines de la santé
- Industrie du luxe
- Immobilier
- Investissement
- Presse / Production cinématographique et télévisuelle
- Sport
- Télécommunication

L E S A S S O C I E S



DOMINIQUE GODET, ASSOCIÉ

Dominique Godet est spécialisé en fiscalité nationale, européenne et internationale, fiscalité des groupes et contentieux fiscal. Il est membre de plusieurs associations I.A.C.F. (Institut des Avocats Conseils Fiscaux), A.C.E. (Association Française des Avocats Conseils d'Entreprises), I.F.A. (International Fiscal Association), MEDEF. Dominique Godet a été chargé d'enseignement pendant de nombreuses années (magistère de droit fiscal de l'Université Paris II - Assas et de l'Université Montpellier I).

Il est également membre de conseils de surveillance de sociétés industrielles.

Fondateur du cabinet Godet Gaillard Solle Maraux & Associés, Dominique Godet a auparavant exercé au sein des cabinets JeantetAssociés et CMS Bureau Francis Lefebvre en tant qu'associé.

Email : dgodet@ggsm.fr



JEAN-MAURICE GAILLARD, ASSOCIÉ

Ses domaines de compétence sont les opérations de financement et boursières, les opérations immobilières (acquisition, cession, échange, financement), les opérations de partenariat et de rapprochement d'entreprises.

Jean-Maurice Gaillard est titulaire d'un DEA de droit des affaires et droit économique et d'un DESS de droit financier et bancaire (Université Paris I - Panthéon La Sorbonne). Il est diplômé de l'IEP de Paris, section économique et financière. Il est membre de Croissance Plus.

Fondateur du cabinet Godet Gaillard Solle Maraux & Associés, Jean-Maurice Gaillard a auparavant exercé au sein du cabinet JeantetAssociés, qu'il avait rejoint après avoir été collaborateur au sein du cabinet Giroux Buhagiar & Associés.

Email : jmgillard@ggsm.fr



BRUNO SOLLE, ASSOCIÉ

Ses domaines d'expertise couvrent les opérations corporate, les fusions-acquisitions et les restructurations d'entreprise, l'intéressement au capital des cadres et dirigeants, la transmission d'entreprise et la gestion patrimoniale.

Titulaire d'un Doctorat d'Etat en droit privé, Bruno Solle est membre de l'A.C.E. (Association Française des Avocats Conseils d'Entreprises). Il est l'auteur de plusieurs publications dans le cadre des revues spécialisées des Editions Francis Lefebvre et a participé à de nombreux colloques.

Fondateur du cabinet Godet Gaillard Solle Maraux & Associés, Bruno Solle a auparavant exercé au sein des cabinets JeantetAssociés et CMS Bureau Francis Lefebvre en tant qu'associé.

Email : bsolle@ggsm.fr

L E S A S S O C I E S



FABRICE MARAUX, ASSOCIÉ

Ses domaines d'expertise couvrent le droit des sociétés, les fusions-acquisitions et les restructurations d'entreprise ainsi que l'organisation patrimoniale. Fabrice Maraux est titulaire d'une maîtrise de droit des affaires (Paris XI - Sceaux) et diplômé de l'IAE Paris (Institut d'Administration des entreprises). Il est membre de plusieurs associations notamment l'A.C.E. (Association Française des Avocats Conseils d'Entreprises).

Fabrice Maraux a été chargé d'enseignement pendant de nombreuses années au sein du DJCE de Cergy Pontoise.

Fondateur du cabinet Godet Gaillard Solle Maraux & Associés, Fabrice Maraux a auparavant exercé au sein des cabinets JeantetAssociés et CMS Bureau Francis Lefebvre en tant qu'associé.

Email : fmaraux@ggsm.fr



ERIC LABRO, ASSOCIÉ

Ses domaines d'expertise couvrent la structuration des transactions, notamment immobilières et de LBO, la fiscalité des entreprises et des groupes, l'ingénierie patrimoniale et le contentieux fiscal.

Diplômé de l'ESSEC, Eric Labro est également titulaire d'un DESS de droit des affaires et fiscalité ainsi que du DJCE de Paris II - Assas.

Il est membre de l'I.A.C.F. (Institut des Avocats Conseils Fiscaux).

Fondateur du cabinet Godet Gaillard Solle Maraux & Associés, Eric Labro était auparavant associé du cabinet JeantetAssociés, qu'il avait rejoint après avoir été collaborateur au sein du cabinet CMS Bureau Francis Lefebvre.

Email : elabro@ggsm.fr



CHLOE THIEBLEMONT, ASSOCIÉE

Chloé Thiéblemont est spécialisée en banque et finance, LBO, droit financier, immobilier. Elle est diplômée de l'IEP de Grenoble et titulaire d'un DEA de droit des affaires et droit économique (Université Paris I - Panthéon La Sorbonne).

Elle est membre du Cercle Complice des Femmes de l'Immobilier.

Fondateur du cabinet Godet Gaillard Solle Maraux & Associés, Chloé Thiéblemont était auparavant associée du cabinet JeantetAssociés, qu'elle avait rejoint après avoir été collaboratrice au sein des cabinets De Pardieu Brocas Maffei puis Lovells.

Email : cthieblemont@ggsm.fr

L E S A S S O C I E S



MARC BAFFREAU, ASSOCIÉ

Marc Baffreau, associé du département fusions/acquisitions, est spécialisé en opérations de haut bilan. Il intervient au profit de groupes industriels dans le cadre d'opérations de croissance externe, de cession ou de joint venture. Il a en outre développé depuis de nombreuses années une expérience particulière des opérations de capital investissement (capital développement ou transmission). A ce titre, il conseille régulièrement des fonds d'investissement ou les actionnaires dirigeants.

Avant de rejoindre le cabinet Godet Gaillard Solle Maraux, Marc Baffreau était associé au sein du cabinet Bird & Bird qu'il avait intégré en 2000 pour y créer et animer le département Corporate. Préalablement, Marc Baffreau avait exercé en qualité de collaborateur du cabinet Jeantet&Associés.

Il est titulaire d'un DESS Droit des Affaires (Nantes) et d'un L.L.M (Cardiff University).

E-mail : mbaffreau@ggsm.fr



FABRICE PATRIZIO, ASSOCIÉ

Fabrice Patrizio, est spécialisé en contentieux commercial et intervient, plus particulièrement, sur des contentieux post-acquisition, des problématiques de responsabilité des dirigeants ainsi que sur des litiges financiers et boursiers.

Il dispose également d'une solide expérience en matière de restructuration et d'investissement dans des entreprises en difficulté, pour des sociétés cotées et non cotées, des fonds d'investissements mais aussi des entreprises familiales, françaises ou internationales.

Avant de rejoindre le cabinet Godet Gaillard Solle Maraux pour y créer le département Contentieux et Entreprises en Difficulté en avril 2011, Fabrice Patrizio était associé au sein du cabinet Rambaud Martel d'abord, puis Orrick Rambaud Martel, après avoir exercé pendant deux ans aux Etats-Unis.

Il est diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC Paris, 1994) et de l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon (IEP Lyon, 1992).

Email : fpatrizio@ggsm.fr

LES EXPERTISES

FUSIONS-ACQUISITIONS / CAPITAL INVESTISSEMENT / RESTRUCTURATION / DROIT DES SOCIÉTÉS

DOMAINES D'INTERVENTION

Godet Gaillard Solle Maraux & Associés conseille et assiste une clientèle de grands groupes et de sociétés, cotés ou non, de dirigeants et d'actionnaires, de fonds d'investissement, de banques d'investissement et autres intervenants financiers dans les divers aspects des opérations suivantes :

- Fusions/Acquisitions
- Joint venture
- Opération de capital investissement (LBO, capital développement et capital risque)
- Structuration et réorganisation des groupes (gestion patrimoniale)

APPROCHE ET METHODOLOGIE

Forts d'une vaste expérience acquise au cours d'opérations souvent complexes ou lors de contextes sensibles, nos avocats sont les interlocuteurs privilégiés des entreprises et de leurs dirigeants. Juristes reconnus et négociateurs avertis, ils veillent à apporter un conseil pragmatique, innovant et concret, adapté à la réalité de chaque situation et aux contraintes propres à chacun de leurs clients.

Notre objectif consiste à guider nos clients tout au long du processus, le cas échéant aux côtés d'autres intervenants tels des banques d'affaires, depuis l'analyse juridique et fiscale préliminaire jusqu'à la conclusion de l'opération. La diversité de nos missions confère enfin ainsi à nos équipes la capacité d'analyser aisément les intérêts, parfois divergents, des différents intervenants.

VOS PARTENAIRES

Bruno Solle
Fabrice Maraux
Marc Baffreau

LES EXPERTISES

OPERATIONS IMMOBILIERES

DOMAINES D'INTERVENTION

L'activité du département Opérations immobilières du cabinet Godet Gaillard Solle Maraux & Associés couvre l'ensemble des opérations relatives au transfert de participations immobilières et d'actifs immobiliers.

Nos avocats interviennent tout au long du cycle de l'investissement, en conseillant les investisseurs lors de l'acquisition ou de la cession des biens immobiliers, les banques ou propriétaires lors des opérations de construction, de rénovation, d'extension, de financement ou de refinancement. Nos avocats assistent également les utilisateurs dans le cadre de la commercialisation ou de la location des biens immobiliers.

• Transfert d'actifs immobiliers

- Structuration et optimisation des schémas d'acquisition ou de cession de biens ou de droits immobiliers, ou de sociétés à prépondérance immobilière
- Opérations de cession ou d'acquisition de biens ou de droits immobiliers, ou de sociétés à prépondérance immobilière (audit immobilier, négociation et rédaction de la documentation, conseils post-acquisition)

• Financement immobilier

- Assistance et conseil dans la mise en place des financements immobiliers (structuration des schémas de financement et des garanties, négociation, rédaction de la documentation de financement, suivi post-signature)
- Financement structuré
- Financement d'acquisition de biens immobiliers (actif unique ou portefeuille immobilier) ou de sociétés à prépondérance immobilière
- Financement de travaux (VEFA, CPI, maîtrise d'ouvrage, etc.) et de TVA
- Financement islamique
- Partenariat Public Privé

• Droit boursier et réglementation

- Création de véhicules dédiés (OPCI, SEF, sociétés foncières)
- Rédaction des prospectus, obtention d'agrément, assistance et suivi au titre de la réglementation applicable
- Conseil et assistance en cas de retrait de la cote

APPROCHE ET METHODOLOGIE

Nos avocats sont particulièrement reconnus pour la qualité de leur expertise et leur grande expérience des dossiers et opérations complexes. Leur approche tient compte des contraintes pratiques propres à chaque projet. Ils interviennent souvent en amont afin de proposer à leurs clients des solutions adaptées, facilitées par leur connaissance du monde de l'immobilier et de ses principaux acteurs.

Leur expérience acquise dans d'autres secteurs juridiques ou financiers leur permet de proposer des schémas innovants. Nos avocats sont également appréciés pour leurs qualités de négociateur et sont force de suggestions afin de trouver le meilleur compromis entre les parties.

Soucieux d'offrir des solutions intégrant la dimension fiscale, nos avocats travaillent en étroite collaboration avec les avocats du département Fiscalité.

VOS PARTENAIRES

Jean-Maurice Gaillard

Chloé Thiéblemont

Eric Labro

LES EXPERTISES

FISCALITE

DOMAINES D'INTERVENTION

Les avocats du département Fiscalité du cabinet Godet Gaillard Solle Maraux & Associés recherchent avec leurs clients les solutions fiscales les plus appropriées, dans le suivi régulier de leurs opérations ou dans le cadre d'opérations plus complexes, tant en France qu'à l'international. Le département Fiscalité assiste également les clients lors des négociations devant les administrations ou au contentieux.

Le département Fiscalité conseille régulièrement des groupes internationaux, des PME ainsi que des particuliers.

• Fiscalité générale de l'entreprise

- Suivi fiscal permanent des entreprises et des groupes dans tous les secteurs d'activité économique
- Réorganisation interne d'entreprises (fusion, scission, apport partiel d'actif) et négociation d'agréments fiscaux
- Assistance à la préparation des liasses fiscales
- Fiscalité des groupes implantés à l'étranger : financement des filiales, rapatriement de bénéfices, mise en place de politique de prix de transfert

• Fusions et acquisitions

- Optimisation fiscale de la structure d'acquisition ou d'investissement
- Réorganisation pré-cession
- Audits d'acquisition
- Rédaction et négociation des clauses fiscales des contrats

• Projets immobiliers

- Optimisation de la fiscalité d'acquisition, de détention et de cession d'immeubles et des droits réels immobiliers
- Fiscalité des SIIC
- Conseil des investisseurs étrangers pour les investissements immobiliers en France

• Fiscalité patrimoniale des managers

- Audits et bilans patrimoniaux
- Optimisation de l'ISF
- Optimisation de la transmission d'entreprise et des patrimoines
- Emission d'instruments donnant accès au capital (BCE, stock-options, actions gratuites, BSA, ...)
- Optimisation fiscale de la rémunération (split payroll, retraite complémentaire, prime d'expatriation, ...)
- Ruling

• Fiscalité immobilière

- Optimisation de la fiscalité d'acquisition, de détention et de cession d'immeubles et des droits réels immobiliers
- Fiscalité des SIIC
- Conseil des investisseurs étrangers pour les investissements immobiliers en France

• Contentieux

- Assistance au contrôle fiscal des sociétés et des personnes
- Contentieux fiscal devant les juridictions judiciaires et administratives

APPROCHE ET METHODOLOGIE

Le département Fiscal du cabinet Godet Gaillard Solle Maraux & Associés bénéficie d'une solide réputation et d'une grande expérience. Très attachés à la relation de confiance établie avec leurs clients, nos avocats mettent en place avec eux des solutions créatives, leur permettant d'optimiser les conséquences fiscales de leur gestion courante ou de transactions techniques ponctuelles.

VOS PARTENAIRES

Dominique Godet
Eric Labro

LES EXPERTISES

FINANCEMENT / DROIT BOURSIER

DOMAINES D'INTERVENTION

Le département Financement / Droit Boursier du cabinet Godet Gaillard Solle Maraux & Associés offre aux clients du cabinet une assistance dans de nombreux domaines de l'activité bancaire et financière, tant en matière de réglementation bancaire et boursière que lors de transactions financières.

Nos avocats maîtrisent parfaitement les contraintes de leurs clients du fait de leur expérience en matière de structuration et de négociation de la documentation de financement. Par ailleurs, l'assistance régulière de sociétés cotées les met en relation permanente avec les différentes autorités boursières et financières.

• **Financements**

- Elaboration des montages, assistance dans la négociation et dans la rédaction de la documentation de financement et la mise en place des sûretés
- Financements structurés / LBO
- Financements d'actifs ou d'acquisitions
- Financements islamiques
- Partenariat Public Privé
- Emissions et placements de titres financiers ou de titres de créances (placements privés)

• **Droit boursier / Offre au public de titres financiers**

- Admission en bourse (montage, rédaction et négociation de la documentation contractuelle)
- Conseil dans la mise en œuvre des différents types d'offres (offre publique d'achat, offre publique de retrait) et rédaction de la documentation
- Assistance dans les relations avec les autorités boursières et dans le suivi de la réglementation boursière (notamment communication, franchissement de seuils, démarchage financier)
- Offre au public de titres financiers (anciennement dénommée appel public à l'épargne) comprenant l'émission et le placement de titres financiers ou titres de créances

• **Réglementation – Agrément boursier**

- Création de véhicules (OPCVM, OPCI, SEF, société foncière)
- Obtention d'agrément auprès de l'Autorité de Marchés Financiers (AMF)
- Assistance dans l'application de la réglementation en vigueur

• **Réglementation bancaire et services d'investissements**

- Constitution d'établissements de crédits ou d'entreprises d'investissements, obtention d'agrément, passeport européen
- Conseil dans l'application de la réglementation bancaire et des services d'investissements (déontologie, modalités d'exercice de la profession)

APPROCHE ET METHODOLOGIE

Bénéficiant de formations pluridisciplinaires, nos avocats capitalisent sur leur double expérience de conseil des prêteurs et des emprunteurs, aux fins d'offrir à chacun de leurs clients un conseil avisé, préservant leurs intérêts tout en favorisant les négociations avec leurs interlocuteurs.

Cette capacité à appréhender les exigences de chaque client bénéficie également à nos clients dans le cadre d'opérations boursières au cours desquelles nos avocats sont à même de gérer l'ensemble des problématiques liées à l'admission en bourse mais aussi à la mise en œuvre d'offres publiques (prospectus, note d'information mais aussi mandat, contrat de placement, garantie bancaire).

VOS PARTENAIRES

Jean-Maurice Gaillard

Chloé Thiéblemont

LES EXPERTISES

CONTENTIEUX ET ENTREPRISES EN DIFFICULTE

DOMAINES D'INTERVENTION

Le département Contentieux et Entreprises en Difficulté du cabinet Godet Gaillard Solle Maraux & Associés a pour ambition d'épauler les clients du cabinet dans toutes leurs situations conflictuelles et de crise, avec un unique objectif : proposer une solution créative, indépendante et responsable permettant de mettre un terme au litige ou à cette situation de crise. Il assiste et représente ses clients :

- devant la plupart des juridictions et autorités françaises
- en matière pré-contentieuse et contentieuse
- dans le cadre d'un mode alternatif de résolution des conflits choisi par les parties (arbitrage, médiation, conciliation, etc)

Quant à la nature même des conflits gérés par le département Contentieux et Entreprises en Difficulté, ceux-ci ont trait en particulier à :

- du contentieux commercial en général
- des litiges post-acquisition
- des différends entre actionnaires, ou portant sur des questions de responsabilité des dirigeants
- du contentieux financier et boursier

L'activité Entreprises en Difficulté, pour sa part, se caractérise par sa transversalité puisqu'elle fait appel, en permanence, à toutes les compétences du cabinet Godet Gaillard Solle Maraux & Associés, que ce soit en M&A, financement ou fiscalité notamment.

- Conseil et assistance dans le domaine de la prévention des situations de crise :
 - analyse de la situation de crise potentielle
 - gestion des procédures d'alertes déclenchées par les commissaires aux comptes ou comités d'entreprise
 - requête en désignation d'un mandataire ad hoc, d'un conciliateur et, plus généralement, toute interface avec le tribunal
- Conseil et assistance sur tous les aspects de la procédure collective en coopération étroite avec les administrateurs judiciaires, affaires spéciales, auditeurs et autorités publiques :
 - sauvegarde, redressement judiciaire, liquidation judiciaire
 - restructuration de dette
- Conseil et assistance dans le cadre d'opérations de fusions-acquisitions impliquant des sociétés en difficulté ou relatives à des situations complexes.

APPROCHE ET METHODOLOGIE

Forts d'une expérience très transversale acquise au cours d'opérations nationales ou internationales ou lors de contextes sensibles, nos avocats sont les interlocuteurs privilégiés des entreprises et de leurs dirigeants dans le cadre de situations de crise ou conflictuelles.

Le département Contentieux et Entreprises en Difficulté a enfin développé des contacts très étroits avec de nombreux avocats et partenaires étrangers, ce qui lui permet d'accompagner une clientèle internationale de premier plan.

VOTRE PARTENAIRE

Fabrice Patrizio

R E S E A U D E C O M P E T E N C E S A S S O C I E E S

Godet Gaillard Solle Maraux & Associés forme avant tout une équipe engagée et unie autour des valeurs fondatrices de notre cabinet et de notre cœur de métier : le droit de l'entreprise.

Au gré des besoins particuliers des clients, le cabinet Godet Gaillard Solle Maraux & Associés s'appuie sur un réseau privilégié de partenaires, choisis pour l'excellence de leur pratique dans certains domaines complémentaires (droit social des affaires, droit pénal des affaires, propriété intellectuelle, droit de la concurrence, etc...).

Pour garantir la parfaite qualité et l'efficacité de ses conseils sur des dossiers transnationaux, le cabinet a noué des liens étroits avec des structures étrangères qui partagent la même approche du métier d'avocat.



**GODET GAILLARD SOLLE MARAUX
& ASSOCIÉS**

153 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris
www.ggsm.fr

Tél. +33 (0)1 45 02 07 07
Fax +33 (0)1 45 02 07 08
contact@ggsm.fr

ASSOCIATION D'AVOCATS À RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE INDIVIDUELLE